

Interpellation de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative au projet d'école bilingue.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

« Suite à l'appel solennel de l'ULB et de la VUB en vue de créer une école multilingue dans notre Région, la Ville de Bruxelles a répondu positivement, comme le Collège le sait. Elle entend même être une commune pilote en la matière. Aux yeux des autorités de la Ville, le plurilinguisme, conjugué à l'ouverture aux autres, est « la pierre angulaire » d'une coexistence multiculturelle aux nombreuses facettes.

Cet enthousiasme devrait donc déboucher sur un projet pilote en matière d'école multilingue.

Le Collège peut-il me dire quelle est sa position à l'égard de l'appel lancé par les deux universités ? Une réflexion a-t-elle été menée en vue de répondre à cet objectif ? Plus globalement comment le Collège envisage-t-il de favoriser le multilinguisme dans les écoles dont il est le pouvoir organisateur ? L'enseignement en immersion est-il une option envisagée désormais par le Collège en vue de répondre à la préoccupation des parents et du monde académique en vue d'améliorer la connaissance des langues chez les élèves ? Dispose-t-on d'une évaluation de la maîtrise des langues au sein des écoles communales anderlechtoises ?

Le Collège peut-il encore m'informer sur les efforts déployés dans l'enseignement communal, en particulier francophone, afin de renforcer l'apprentissage des langues sachant l'enjeu que cette connaissance des langues revêt pour l'avenir professionnel du jeune public ? »

G. VERSTRAETEN zal heel kort zijn over het idee van een meertalige school, zoals dit bedoeld wordt door de ULB en de VUB. Er is geen wettelijk kader voor het moment. Eigenlijk is de federale staat bevoegd voor tweetalig of meertalig onderwijs. Dat bestaat niet, maar via een staatshervorming zou men deze bevoegdheid bijvoorbeeld aan Brussel kunnen geven. Het lijkt hem een nogal onzalig idee om dit op basis van een samenwerkingsakkoord tussen de Franse en de Vlaamse gemeenschap te doen. Het lijkt interessant, maar, zoals collega VAN GOIDSENHOVEN terecht aanhaalt, bestaat er eigenlijk al een mogelijkheid om meertalig onderwijs te organiseren via immersie, waar dus een deel van de vakken in andere talen gegeven worden. In de Franse gemeenschap en de Vlaamse gemeenschap heet dat « CLIL - Content and Language Integrated Learning ». Dit is eveneens een interessant project en misschien na te volgen, maar het werkt niet voor iedereen. We hebben er het de vorige zitting al over gehad. Voor kinderen die vaak uit gezinnen komen waar geen enkele van officiële onderwijstalen gekend zijn en waar men eigenlijk van niets moet beginnen, in het eerst leerjaar met het aanleren van onderwijstaal zelf. Dat wil niet zeggen dat men niet op latere leeftijd ook kan inzetten op een goede basiskennis van de andere talen. Het Nederlandstalige onderwijs doet het in Brussel momenteel voortreffelijk. Het is vooral bij het onderwijs van de Franse gemeenschap, jammer genoeg, dat er zich grote problemen voordoen bij het aanleren van

het Nederlands en het Engels. Dat is ook gebleken uit de recente publicatie van de 4de taalbarometer. Hij sluit zich in ieder geval graag aan bij de vragen van collega G. VAN GOIDSENHOVEN over wat Anderlecht voorziet op dit vlak. Hij weet dat het een beetje in de mode is bij andere gemeenten ook, die steeds meer met ideeën komen om meertalige scholen op te zetten. Wat is er voorzien in Anderlecht, zowel aan Franstalige kant als aan Vlaamse kant? Wordt er al immersie georganiseerd in gemeentescholen aan de beide kanten en wordt er iets voorzien voor de komende bestuursperiode ?

Monsieur l'Échevin CUMPS dit que le Collège est bien évidemment attentif à l'apprentissage des langues dans notre enseignement et est tout à fait favorable à ce que des outils plus performants puissent être mis en place pour que nos élèves soient meilleurs bilingues qu'ils ne le sont actuellement. Le Collège regardera avec un intérêt tout particulier la mise en œuvre concrète du projet, s'il a lieu, que les deux Recteurs d'université se proposent de mettre en œuvre avec le soutien de la Ville de Bruxelles. Effectivement, la Ville s'est proposée d'organiser cet enseignement si notre Collège en a les moyens. Vous n'ignorez pas que la Ville a des moyens en terme d'enseignement largement supérieurs à ceux de toutes les autres communes, y compris la nôtre. Aujourd'hui, la priorité du Collège est plutôt de faire fonctionner de manière très concrète, sur le terrain, les outils qui existent déjà et qui ne fonctionnent pas assez bien, tout simplement parce qu'il y a pénurie d'enseignants, à la fois pas assez de professeurs de langues, que ce soit Néerlandais ou Anglais, mais aussi pas assez de professeurs de langues disponibles sur le marché. Monsieur l'Échevin CUMPS pense ici plus spécifiquement à l'enseignement secondaire et fondamental. Il n'y a pas assez de titulaires, donc de maîtres de classe, disposant d'un approfondissement du Néerlandais correspondant à un complément à leur diplôme d'école normale, qui leur permet justement d'enseigner cette langue dans le cadre de leurs cours. Ils doivent disposer de cela pour pouvoir enseigner la seconde langue dans le cadre des cours, principalement au troisième degré. Le Collège est confronté à ce problème-là car il y a une pénurie plus générale d'enseignants, d'autant plus que le bassin de recrutement s'élargit de plus en plus et que, comme bien souvent, il s'agit des professeurs venant de Wallonie qui n'ont pas eu de cours de langue durant leur cursus scolaire. Pour essayer de combattre ce phénomène, le Collège organise notamment des cours de langue pour les enseignants au travers de « l'École de Promotion sociale ». Ces cours ont lieu le mercredi après-midi. Nos enseignants sont invités à suivre cette formation certificative qui leur permet donc d'obtenir cet approfondit du Néerlandais. Puisqu'il vaut toujours mieux un petit inciter les enseignants à faire cet effort supplémentaire, Anderlecht est la seule commune bruxelloise à donner une prime aux enseignants détenteurs de ce diplôme de seconde langue.

G. VAN GOIDSENHOVEN dit que ce n'est pas une grande surprise que d'entendre le Collège dire qu'il y a une pénurie d'enseignants. Il est intéressant d'organiser des cours de promotion sociale pour les enseignants, néanmoins cette réponse n'est pas totalement convaincante. Il explique que la demande des parents est forte pour voir un certain nombre d'efforts apparaître dès à présent dans la qualité de l'enseignement fourni, ainsi que dans l'apprentissage des langues. Il lui semble qu'Anderlecht ne se positionne pas comme étant une commune leader dans cette problématique. Le Collège lui rétorquera alors que ce n'est pas parce qu'on fait des déclarations à la presse un jour que le

lendemain le niveau des élèves va s'améliorer. Il se pose effectivement la question de savoir comment pourra-t-on véritablement répondre à cette exigence, à la fois des parents mais aussi ultérieurement de la capacité des jeunes à s'inscrire sur la marché de l'emploi. Si on ne trouve pas de situation satisfaisante sur le court et le moyen terme, car ce que le Collège vient de dire dénote sous certaines formes, ne serait-il pas effectivement temps que dans cette commune où les enjeux sociétaux sont aussi importants, la question de l'apprentissage des langues fasse l'objet d'une attention totalement prioritaire. G. VAN GOIDSENHOVEN craint que les cours de promotion sociale pour les enseignants, toutefois une très bonne mesure, ne suffisent pas au regard de l'état générale de la situation. Les chiffres que le groupe MR a pu lire dans la presse ce matin montrent que la maîtrise des langues étrangères ne va pas en s'améliorent, que du contraire, et c'est un vrai problème. Quant à lui le groupe MR veut offrir aux élèves les plus faibles un véritable avenir et une capacité de pouvoir profiter de l'ascenseur social au travers de la fréquentation des écoles de notre réseau. Le groupe MR reste un peu sur sa faim et ne le cache pas au Collège.

Monsieur le Bourgmestre-Président répond qu'il va rester sur sa faim pendant encore quelque temps, parce que ce n'est pas une solution que le Collège va pouvoir trouver à Anderlecht car c'est un problème beaucoup plus général.